CM2A
Cédric MUÑOZ
c.munoz@cm2a.org
1, avenue de Mirepoix 09340 VERNIOLLE
Tél : 05.61.69.55.00 – Fax : 05 61.69.56.33

Cahier des Clauses Techniques Particulières

Lot N°: 06
MENUISERIES INTERIEURES

Maîtrise d'Ouvrage :

Direction Interdépartementale des Routes Sud-Ouest DIRSO
155, Avenue des Arènes Romaines
31300 TOULOUSE

Maîtrise d'Œuvre :

CM2A
Cédric MUNOZ Atelier d'architecture
Architecte D.P.L.G. Ingénierie H.Q.E.
1 avenue de Mirepoix - 09340 – VERNIOLLE
Tel : 05 61 69 55 00 - Fax : 05 61 69 56 33

Objet du marché :

Rénovation du Centre d'Entretien et d'Intervention (CEI)

De Saint-Paul-de-Jarrat

La Charmille

09000 – SAINT-PAUL-DE-JARRAT

PHASE DCE – IND 1

Octobre 2026

Table des matières

1. DISPOSITIONS GENERALES : 3
2. DOCUMENTS DE REFERENCE 3
3. MENUISERIES INTERIEURES BOIS 3
3.1 SPECIFICATIONS GENERALES 3
3.2 DESCRIPTION 4
3.3 MENUISERIES INTERIEURES 4
4. DESCRIPTION DES OUVRAGES 8
4.1 BLOCS-PORTES INTERIEURS – 0,93 × 2,04 M (P1) 8
4.2 BLOCS-PORTES INTERIEURES 83 X 2.04 (P2) 8
4.3 BLOCS-PORTES INTERIEURS COUPE-FEU EL30 - 93 X 204 M (P3) 9
4.4 BLOCS-PORTES INTERIEURS COUPE-FEU EL30 - 83 X 204 M (P4) 10
4.5 BLOCS-PORTES INTERIEURS COUPE-FEU EL30 - 53 X 204 M (P5) 11
4.6 BLOCS-PORTES A GALANDAGE ACOUSTIQUES SANS HABILLAGE APPARENT, (P6) 12
4.7 PORTE DE PLACARD COULISSANTE (P7) 13
4.8 BUTEES DE PORTE 13
4.9 ORGANIGRAMME (PASSE GENERAL ET PASSES PARTIELS) 13
4.10 PLAN DE TRAVAIL 15
5. DOCUMENTS D'EXECUTION 15

DIRSO
CM2A Cédric MUÑOZ Atelier d'Architecture 1, Avenue de Mirepoix 09340 VERNIOLLE
Tél : 05 61 69 55 00 - Fax : 05 61 69 56 33 - Mail : c.munoz@cm2a.org

1. DISPOSITIONS GENERALES :

Le présent document a pour objet de définir les prestations de menuiserie intérieure dans le cadre de **la rénovation du Centre d'Entretien et d'Intervention (CEI) de Saint-Paul-de-Jarrat (09).**

Le présent descriptif a été établi pour renseigner l'entrepreneur sur la nature des travaux à effectuer, leurs emplacements, mais il convient de signaler que cette description n'a pas de caractère limitatif, et que le soumissionnaire devra exécuter, comme étant compris dans son prix, sans exception, ni réserve, tous les travaux de sa profession, nécessaires et indispensables à l'achèvement de son lot.

2. DOCUMENTS DE REFERENCE

Les Travaux seront exécutés en conformité avec les prestations des D.T.U. applicables au présent Lot (liste non limitative).

D.T.U.

N° 36.2 Menuiseries intérieures en bois

N° 51.11 Systèmes de revêtements de sol stratifiés posés flottants

Normes Françaises AFNOR

Règles Professionnelles / Avis Techniques

- NFP 21.202 : Règles d'utilisation du bois dans les constructions. Règles de calcul. Exécution des assemblages,
- NFX 40.001 : Protections (terminologie),
- NFB 50.001 à 54.172 : Bois et contreplaqués,
- NFB 52.001 : Règles d'utilisation du bois dans les constructions. Qualité des bois et contraintes admissibles

Toute la réglementation et les normes, textes réglementaires, législatifs relatif à l'accessibilité des établissements recevant du public, des installations ouvertes au public et bâtiments d'habitation.

3. MENUISERIES INTERIEURES bois

3.1 SPECIFICATIONS GENERALES

1) QUALITE DES BOIS : Les bois durs destinés à rester apparents seront de classe A (norme NF 53.501)
Les Bois destinés à recevoir une peinture seront de classe B (norme NF 43.502)
Les essences de bois préconisées dans la description des ouvrages ci-dessous, ne constituent qu'une référence de qualité de bois.
L'Entrepreneur pourra proposer des essences équivalentes sous réserve d'accord par le Maître d'Œuvre.

2) FINITION DE SURFACE : Toutes les faces visibles des bois seront rabotées ou poncées.

3) PROTECTION : Les menuiseries recevront, avant leur pose sur le chantier, une couche de protection, à la charge du lot peinture.

4) COORDINATION : Les éléments fixes de menuiseries, à l'exception des plinthes, seront posées à l'achèvement des travaux de Gros-Œuvre et couverture, avant le commencement des Travaux de plâtrerie.
L'Entrepreneur devra confirmer à l'entrepreneur de Gros-Œuvre les côtes d'ouvertures prévues pour les dormants de châssis et Portes.

DIRSO
CM2A Cédric MUÑOZ Atelier d'Architecture 1, Avenue de Mirepoix 09340 VERNIOLLE
Tél : 05 61 69 55 00 - Fax : 05 61 69 56 33 - Mail : c.munoz@cm2a.org

5) ECHANTILLONS : avant toute commande, l'entrepreneur présentera les échantillons de quincaillerie au Maître d'Œuvre pour accord.

ATTENTION : Toutes ces dimensions devront être vérifiées sur place avant la mise en fabrication sous la responsabilité de l'entrepreneur.

3.2 DESCRIPTION

NOTE PRELIMINAIRE :

Afin de permettre au maître de l'ouvrage d'effectuer la sélection des offres, les candidats sont tenus de définir clairement et obligatoirement, le type et la marque des profilés proposés.
LES PROCES VERBAUX SERONT IMPERATIVEMENT A FOURNIR AVEC LES ECHANTILLONS.

- **Caractéristiques propres à toutes les menuiseries** :

Les châssis, fenêtres et portes-fenêtres seront réalisées par des profilés bois rigides, de teinte naturelle, l'étanchéité sera assurée par un double joint caoutchouc tubulaire périphérique, la fixation des menuiseries sur les maçonneries sera assurée par des pattes appropriées réglables obligatoirement scellées dans les maçonneries avec un mortier de ciment.
L'étanchéité périphérique entre le dormant et la maçonnerie, sera assurée par un cordon de mastic du type élastomère 1ère catégorie labellisé S.N.J.F.
Les quincailleries et ferrages seront appropriés à la nature des ouvrants, du type de vitrage et de leur poids - Elles seront protégées contre la corrosion.
Les épaisseurs de dormant et d'appuis sont prévus pour des doublages du type sur rail d'épaisseur déterminé dans le lot plâtrerie
Le Vitrage compris au titre du présent lot, est défini ci-après, suivant le type et la destination des menuiseries.
Réservation à prévoir dans les profilés en partie haute des ouvrants, prévues pour pose des grilles de ventilation réparties suivant plan - Ces réservations seront manchonnées pour éviter tout mouvement d'air dans les alvéoles des profilés.
- Fourniture et pose d'entrées d'air autoréglable 30 m3/h plastique, avec déflecteur extérieur, posées en partie haute des ouvrants de menuiseries. P.V.C.

Cylindres provisoires
Il sera prévu la fourniture de cylindres provisoires pour la durée des travaux.

3.3 MENUISERIES INTERIEURES

Étendue des travaux
Les travaux à réaliser par l'entreprise dans le cadre de son marché sont essentiellement les suivants :

- Marques de qualité
 Pour les produits et fournitures entrant dans les travaux du présent lot, faisant l'objet d'une "marque de qualité", l'entrepreneur ne pourra mettre en œuvre que des produits et fournitures agréés à la "marque de qualité" correspondante.
- Équipements sécurité incendie
- Tous les ouvrages et équipements entrant dans les travaux du présent lot, concernant la "sécurité incendie" tels que portes spéciales, dispositifs d'ouverture et de fermeture des portes d'issues de secours et de portes coupe-feu, et autres, devront impérativement répondre à la réglementation "sécurité incendie".
- Règles professionnelles
 Les ouvrages du présent lot, n'ayant pas fait l'objet d'une réglementation et n'entrant pas dans le cadre des DTU, devront répondre aux "règles professionnelles" applicables aux ouvrages concernés.

Fournitures et matériaux

En complément aux spécifications et prescriptions réglementaires ci-avant, les fournitures et matériaux entrant dans les ouvrages du présent lot, devront répondre aux conditions et prescriptions suivantes :

DIRSO
CM2A Cédric MUÑOZ Atelier d'Architecture 1, Avenue de Mirepoix 09340 VERNIOLLE
Tél : 05 61 69 55 00 - Fax : 05 61 69 56 33 - Mail : c.munoz@cm2a.org

• Nature et qualité des bois. Les bois employés devront toujours être du meilleur choix (classes A - B - C) dans les différentes catégories (visibles - peintes) et selon les essences, dans le cadre des normes en vigueur.

Les bois pour l'usinage devront être amenés aux états d'humidité suivants : — intérieurs : humidité inférieure ou égale à 14 %.

Tous les bois vus ne devront comporter ni flash, ni épaufrure ni autre défaut pouvant nuire à l'aspect des ouvrages finis.

La dissimulation des défauts par masticage est formellement proscrite.

Fers et aciers

• Les aciers éventuellement employés pour précadres, renforts ou autres devront répondre aux conditions définies par les normes de qualité et les normes dimensionnelles en vigueur.

Tenue au feu

Toutes les portes et autres coupe-feu et pare-flammes prévus au présent lot doivent avoir fait l'objet d'un procès-verbal d'essais émanant d'un organisme de contrôle habilité. Les essais ne pourront être extrapolés que dans le cadre de la législation officielle en vigueur.

Dans l'hypothèse d'ouvrages ne possédant pas de procès-verbal d'essais, ou pour lesquels une extrapolation ne pourrait être acceptée, l'entrepreneur aurait à sa charge les essais à effectuer pour lesdits ouvrages. Ceux-ci devront alors être entrepris avec suffisamment d'avance pour ne pas entraîner de retard sur le planning d'exécution.

Règles d'exécution

L'exécution des ouvrages devra se faire dans les conditions précisées aux documents contractuels de référence.

Sur les parements vus, les têtes de pointes et de chevilles métalliques doivent être chassées à une profondeur d'au moins 1 mm.

Sauf spécifications contraires ci-après pour les ouvrages vitrés, les vitrages simples ou multi-vitrages seront posés par parcloses.
Celles-ci doivent être spécialement étudiées en vue de faciliter leur mise en place et leur dépose. Elles doivent être fixées par vis inoxydables ou protégées contre l'oxydation, ou par clipsage inoxydable.

Les parcloses seront toujours de même nature et présentation que les menuiseries sur lesquelles elles seront à poser.

Les parties mobiles, vantaux, etc., des menuiseries devront se mouvoir sans difficultés et joindre entre elles ou avec les parties, dormants, etc. L'entrepreneur devra tenir compte de l'épaisseur des couches de peinture devant être appliquées sur les menuiseries.
Pour la livraison des ouvrages (réception), l'entrepreneur devra vérifier le fonctionnement et la manœuvre de toutes les parties mobiles, quincailleries et éléments de ferrage, afin de garantir la fermeture et l'ouverture parfaite de tous les ouvrants.

Pose et fixations

Les ouvrages seront posés avec la plus grande exactitude à leur emplacement exact. Toutes les précautions nécessaires à la pose et au calage des différents éléments seront à prendre par l'entrepreneur pour leur assurer un aplomb, un alignement et un niveau correct.

Les ouvrages seront calés et fixés avec soin, de manière à ne pas pouvoir se déplacer pendant l'exécution des fixations.

Au sujet de ces fixations, il est spécifié que :

- dans le cas de douilles ou autres à incorporer au coulage du béton, l'entrepreneur du présent lot devra prendre tous accords à ce sujet avec l'entrepreneur de gros œuvre ;

DIRSO
CM2A Cédric MUÑOZ Atelier d'Architecture 1, Avenue de Mirepoix 09340 VERNIOLLE
Tél : 05 61 69 55 00 - Fax : 05 61 69 56 33 - Mail : c.munoz@cm2a.org

- dans le cas de parements de gros œuvre restant apparents sans enduit, aucune patte de fixation ou autre apparente ne pourra être admise pour ces parements ;

- le mode de fixation proposé par l'entrepreneur ne devra en aucun cas entraîner des prestations supplémentaires pour les autres corps d'état ;

- en aucun cas l'entrepreneur du présent lot ne sera fondé à demander un supplément de prix par suite de tel ou tel principe de fixation qu'il n'aurait pas prévu.

En tout état de cause, les principes de fixation envisagés par l'entrepreneur devront être soumis au maître d'œuvre pour approbation, et ce dernier pourra demander à l'entrepreneur toutes modifications qu'il jugera nécessaires.

Habillages - Couvre-joints

Les prestations à la charge du présent lot comprendront implicitement la fourniture et la pose de tous habillages et couvre-joints nécessaires pour réaliser une présentation et un aspect parfaits.

Ces éléments seront toujours de même nature et aspect que les menuiseries au droit desquelles ils sont disposés.

Protection et nettoyage des ouvrages finis

Tous les ouvrages du présent lot qui sont susceptibles d'être dégradés ou détériorés, devront être protégés jusqu'à la réception.

Cette protection pourra être constituée, soit par des bandes adhésives, soit par un film plastique, soit par un vernis, soit par tout autre moyen efficace.

Pour la réception, cette protection devra être complètement et soigneusement enlevée par le présent lot.

Tous les angles vifs et arêtes des ouvrages en bois tels que huisseries, bâtis, etc., devront être protégés pendant la durée du chantier par des baguettes ou autres procédés efficaces.

Nettoyage de mise en service

Les nettoyages de mise en service pour la réception des ouvrages du présent lot seront aux frais du présent lot.
Pour la réception, l'entrepreneur aura à effectuer :

- le nettoyage aux 2 faces de toutes ses menuiseries et accessoires ;
- le nettoyage et lavage parfait aux 2 faces des vitrages de toutes ses menuiseries, dans le cas où la vitrerie fait partie du présent lot ;
- l'enlèvement de tous les déchets en provenance de ces nettoyages.
- Ces nettoyages devront faire disparaître toutes les traces, projections et taches de plâtre, de mortier, de peinture, etc., tous les résidus des films de protection, etc.

Accessoires de manœuvre - Clefs – Organigramme

Le présent lot aura à livrer au maître d'ouvrage toutes les clefs et accessoires de manœuvre nécessaires pour
- l'utilisation normale des menuiseries, notamment :
- les clefs pour les serrures ;
- les clefs à carré pour les batteuses ;
- etc.
- Nombre de clefs à fournir : pour toutes les serrures, il sera, sauf spécifications contraires ci-après, à fournir 3 clefs. L'entrepreneur du présent lot restera responsable de toutes ces clefs jusqu'à la réception des travaux. Combinaisons de serrures
- C'est l'entrepreneur du présent lot qui aura à sa charge la mise au point de la combinaison de serrures. Dans ce but, l'entrepreneur établira un organigramme en temps voulu avec le maître d'ouvrage. C'est également le menuisier intérieur qui a la charge de coordonner avec l'aide des différents entrepreneurs

DIRSO
CM2A Cédric MUÑOZ Atelier d'Architecture 1, Avenue de Mirepoix 09340 VERNIOLLE
Tél : 05 61 69 55 00 - Fax : 05 61 69 56 33 - Mail : c.munoz@cm2a.org

intéressés, les commandes des serrures fonctionnant sur passe. Recoupement des vantaux de portes en partie basse
- L'entrepreneur du présent lot doit tous les recoupements en partie basse de portes, à la demande des lots techniques concernés.
- Aucun supplément ne sera jamais accordé pour cette sujétion. « Articles de ferrage − Quincaillerie »
- Tous les articles entrant dans le cadre du label devront être poinçonnés ou estampillés NF-SNFQ ou SNFQ. Les articles de ferrage et de quincaillerie s'entendent fournis et posés, compris :
- les entailles nécessaires dans le bois, les trous nécessaires pour scellement ;
- la fourniture et pose des vis et autres pièces de fixation ;
- les scellements pour les pièces à sceller.
- Les dimensions et la force des articles de ferrage et de quincaillerie devront toujours être adaptées aux dimensions et poids des ouvrages considérés, ainsi qu'à leur usage.
- Toutes les serrures, batteuses, verrous et autres articles à gâche, comprendront toujours la ou les gâches correspondantes.

Le présent lot devra établir un organigramme des clefs de l'ensemble des portes posées. Cet organigramme sera remis à la MOA en fin de chantier.

En complément des dispositions décrites au présent CCTP, prévoir des vitrages de sécurité 2 faces pour :
- les vitrages en impostes et surplombant les itinéraires de dégagements
- les vitrages situés dans les circulations intérieure et à moins de 1,80m du sol
- les vitrages situés dans les locaux accessibles aux élèves et à moins de 1m du sol
- les vitrages en bordure des préaux et aires de jeux, et à moins de 2m du sol

Les châssis faisant office de garde-corps seront justifiés pour cet usage, au niveau de la structure et du remplissage (châssis avec allège pleine ou vitrée)

DIRSO
CM2A Cédric MUÑOZ Atelier d'Architecture 1, Avenue de Mirepoix 09340 VERNIOLLE
Tél : 05 61 69 55 00 - Fax : 05 61 69 56 33 - Mail : c.munoz@cm2a.org

4. DESCRIPTION DES OUVRAGES

4.1 Blocs-portes intérieurs – 0,93 × 2,04 m (P1)

Fourniture et pose de blocs-portes intérieurs isoplanes à âme pleine, destinés aux locaux courants, comprenant un vantail d'une épaisseur minimale de 40 mm, constitué d'une âme pleine en panneau de particules haute densité hydrofugé ou matériau équivalent, encadrée par un cadre en bois dur. Les parements seront en panneaux de fibres de bois de haute qualité, prépeints en usine, prêts à recevoir la finition.
Les blocs-portes comprendront notamment :

- huisserie adaptée à la nature des cloisons ou des murs (cloisons sèches, maçonnerie ou béton) ;
- vantail à chants droits ;
- ferrage par 3 paumelles acier de 140 mm minimum ou fiches réglables de performances équivalentes ;
- serrure à mortaiser à bec-de-cane conforme à la destination des locaux ;
- butée de porte si non prévue au lot Serrurerie ;
- joints éventuels suivant les performances demandées ;
- toutes cales, fixations, réglages, ajustements, retouches et sujétions nécessaires à une parfaite mise en œuvre.

Le jeu en partie basse des portes sera adapté aux exigences de ventilation des locaux et conforme aux dispositions réglementaires ainsi qu'aux prescriptions des documents techniques applicables.
Quincaillerie
Les garnitures de manœuvre seront en aluminium anodisé ou aluminium laqué, de première qualité, dans une gamme unique pour l'ensemble de l'opération.
Elles comprendront notamment :

- béquilles doubles sur rosaces ;
- rosaces de fonction ;
- entrées de clé ou rosaces de cylindre suivant le type de serrure ;
- bouton de tirage lorsque nécessaire.

Pour les sanitaires, salles d'eau et WC, les blocs-portes seront équipés d'une serrure à condamnation avec décondamnation d'urgence, comprenant :

- béquilles sur rosaces ;
- rosace de condamnation intérieure ;
- dispositif de décondamnation extérieure avec voyant d'occupation.

Un échantillon des garnitures de manœuvre sera soumis au Maître d'Œuvre pour validation avant toute commande.
Dimensions

- Passage nominal : 0,93 × 2,04 m.
- Passage libre minimal : 0,90 m, conformément aux plans et aux exigences d'accessibilité lorsque celles-ci sont applicables.

Prestations comprises
Le prix comprendra notamment :

- la fourniture de l'ensemble du bloc-porte ;
- la pose sur tous types de supports prévus au marché ;
- les scellements ou fixations ;
- les réglages, essais de fonctionnement et nettoyage ;
- toutes sujétions nécessaires à une parfaite finition.

Localisation : Toutes les portes repère P1

4.2 Blocs-portes intérieures 83 x 2.04 (P2)

Fourniture et pose de blocs-portes intérieurs isoplanes à âme pleine, destinés aux locaux courants, comprenant un vantail d'une épaisseur minimale de 40 mm, constitué d'une âme pleine en panneau de particules haute densité hydrofugé ou matériau équivalent, encadrée par un cadre en bois dur. Les parements seront en panneaux de fibres de bois de haute qualité, prépeints en usine, prêts à recevoir la finition.
Les blocs-portes comprendront notamment :

- huisserie adaptée à la nature des cloisons ou des murs (cloisons sèches, maçonnerie ou béton) ;
- vantail à chants droits ;

DIRSO
CM2A Cédric MUÑOZ Atelier d'Architecture 1, Avenue de Mirepoix 09340 VERNIOLLE
Tél : 05 61 69 55 00 - Fax : 05 61 69 56 33 - Mail : c.munoz@cm2a.org

- ferrage par 3 paumelles acier de 140 mm minimum ou fiches réglables de performances équivalentes ;
- serrure à mortaiser à bec-de-cane conforme à la destination des locaux ;
- butée de porte si non prévue au lot Serrurerie ;
- joints éventuels suivant les performances demandées ;
- toutes cales, fixations, réglages, ajustements, retouches et sujétions nécessaires à une parfaite mise en œuvre.

Le jeu en partie basse des portes sera adapté aux exigences de ventilation des locaux et conforme aux dispositions réglementaires ainsi qu'aux prescriptions des documents techniques applicables.
Quincaillerie
Les garnitures de manœuvre seront en aluminium anodisé ou aluminium laqué, de première qualité, dans une gamme unique pour l'ensemble de l'opération.
Elles comprendront notamment :

- béquilles doubles sur rosaces ;
- rosaces de fonction ;
- entrées de clé ou rosaces de cylindre suivant le type de serrure ;
- bouton de tirage lorsque nécessaire.

Pour les sanitaires, salles d'eau et WC, les blocs-portes seront équipés d'une serrure à condamnation avec décondamnation d'urgence, comprenant :

- béquilles sur rosaces ;
- rosace de condamnation intérieure ;
- dispositif de décondamnation extérieure avec voyant d'occupation.

Un échantillon des garnitures de manœuvre sera soumis au Maître d'Œuvre pour validation avant toute commande.
Dimensions

- Passage nominal : 0,83 × 2,04 m.
- Passage libre minimal : 0,80 m, conformément aux plans et aux exigences d'accessibilité lorsque celles-ci sont applicables.

Prestations comprises
Le prix comprendra notamment :

- la fourniture de l'ensemble du bloc-porte ;
- la pose sur tous types de supports prévus au marché ;
- les scellements ou fixations ;
- les réglages, essais de fonctionnement et nettoyage ;
- toutes sujétions nécessaires à une parfaite finition.

Localisation : WC dans sanitaires

4.3 Blocs-portes intérieurs coupe-feu EL30 - 93 x 204 m (P3)

Composition du bloc-porte :
Fourniture et pose d'un **bloc-porte intérieur coupe-feu EI30** (résistance au feu 30 minutes), bénéficiant d'un **procès-verbal de classement ou d'un rapport de classement en vigueur**, conforme aux exigences de la réglementation incendie applicable à l'ouvrage.
Le bloc-porte sera constitué :

- d'un vantail isoplane à âme pleine coupe-feu d'une épaisseur adaptée aux performances requises ;
- d'une huisserie métallique en acier galvanisé ou d'une huisserie bois homologuée avec le bloc-porte, suivant les plans et les performances exigées ;
- de parements prépeints en usine, prêts à recevoir la finition du lot Peinture ;
- de joints intumescents insérés en feuillure, assurant les performances coupe-feu ;
- de joints d'amortissement périphériques si prévus par le fabricant.

Le jeu en partie basse des portes sera conforme aux prescriptions du procès-verbal de classement et aux exigences de ventilation des locaux lorsqu'elles sont applicables.
Ferrage :

- ferrage par **3 paumelles acier** homologuées avec le bloc-porte ou fiches homologuées de performances équivalentes ;
- visserie et accessoires conformes au procès-verbal de classement.

Quincaillerie :
Serrure à mortaiser homologuée avec le bloc-porte coupe-feu, comprenant :

- béquilles doubles sur rosaces ;

DIRSO
CM2A Cédric MUÑOZ Atelier d'Architecture 1, Avenue de Mirepoix 09340 VERNIOLLE
Tél : 05 61 69 55 00 - Fax : 05 61 69 56 33 - Mail : c.munoz@cm2a.org

- entrées de clé ou rosaces de cylindre suivant le type de serrure ;
- bouton de tirage si nécessaire.

Pour les sanitaires et locaux nécessitant une condamnation :

- serrure à condamnation avec décondamnation d'urgence ;
- rosace de condamnation intérieure ;
- dispositif de décondamnation extérieure avec voyant d'occupation.

Toutes les quincailleries devront être compatibles avec le classement coupe-feu du bloc-porte.

Ferme-porte :

Chaque bloc-porte sera équipé d'un **ferme-porte hydraulique à glissière ou à bras compas**, homologué avec le bloc-porte, assurant la fermeture complète de celui-ci sans intervention de l'utilisateur.
Le réglage de la vitesse de fermeture et de l'à-coup final sera réalisé lors de la réception des ouvrages.

Prestations comprises :

L'ensemble comprend notamment :

- fourniture du bloc-porte complet ;
- pose sur cloisons ou murs maçonnés, béton ou cloisons sèches ;
- scellements, fixations et calfeutrement coupe-feu entre l'huisserie et le gros œuvre ou la cloison au moyen de produits homologués ;
- réglages, essais de fonctionnement et vérification de la fermeture automatique ;
- retouches éventuelles ;
- toutes sujétions nécessaires à une parfaite mise en œuvre.

Un échantillon des garnitures de manœuvre sera présenté au Maître d'Œuvre avant toute commande.

Dimensions :

- Passage nominal : **0,93 × 2,04 m**.
- **Passage libre minimal : 0,90 m**, conformément aux plans et aux exigences d'accessibilité.

Localisation : Local ménage

4.4 Blocs-portes intérieurs coupe-feu EL30 - 83 x 204 m (P4)

Composition du bloc-porte :

Fourniture et pose d'un **bloc-porte intérieur coupe-feu EI30** (résistance au feu 30 minutes), bénéficiant d'un **procès-verbal de classement ou d'un rapport de classement en vigueur**, conforme aux exigences de la réglementation incendie applicable à l'ouvrage.
Le bloc-porte sera constitué :

- d'un vantail isoplane à âme pleine coupe-feu d'une épaisseur adaptée aux performances requises ;
- d'une huisserie métallique en acier galvanisé ou d'une huisserie bois homologuée avec le bloc-porte, suivant les plans et les performances exigées ;
- de parements prépeints en usine, prêts à recevoir la finition du lot Peinture ;
- de joints intumescents insérés en feuillure, assurant les performances coupe-feu ;
- de joints d'amortissement périphériques si prévus par le fabricant.

Le jeu en partie basse des portes sera conforme aux prescriptions du procès-verbal de classement et aux exigences de ventilation des locaux lorsqu'elles sont applicables.

Ferrage :

- ferrage par **3 paumelles acier** homologuées avec le bloc-porte ou fiches homologuées de performances équivalentes ;
- visserie et accessoires conformes au procès-verbal de classement.

Quincaillerie :

Serrure à mortaiser homologuée avec le bloc-porte coupe-feu, comprenant :

- béquilles doubles sur rosaces ;
- entrées de clé ou rosaces de cylindre suivant le type de serrure ;
- bouton de tirage si nécessaire.

Pour les sanitaires et locaux nécessitant une condamnation :

- serrure à condamnation avec décondamnation d'urgence ;
- rosace de condamnation intérieure ;
- dispositif de décondamnation extérieure avec voyant d'occupation.

Toutes les quincailleries devront être compatibles avec le classement coupe-feu du bloc-porte.

Ferme-porte :

Chaque bloc-porte sera équipé d'un **ferme-porte hydraulique à glissière ou à bras compas**, homologué avec le bloc-porte, assurant la fermeture complète de celui-ci sans intervention de l'utilisateur.
Le réglage de la vitesse de fermeture et de l'à-coup final sera réalisé lors de la réception des ouvrages.

DIRSO
CM2A Cédric MUÑOZ Atelier d'Architecture 1, Avenue de Mirepoix 09340 VERNIOLLE
Tél : 05 61 69 55 00 - Fax : 05 61 69 56 33 - Mail : c.munoz@cm2a.org

Prestations comprises :
L'ensemble comprend notamment :
- fourniture du bloc-porte complet ;
- pose sur cloisons ou murs maçonnés, béton ou cloisons sèches ;
- scellements, fixations et calfeutrement coupe-feu entre l'huisserie et le gros œuvre ou la cloison au moyen de produits homologués ;
- réglages, essais de fonctionnement et vérification de la fermeture automatique ;
- retouches éventuelles ;
- toutes sujétions nécessaires à une parfaite mise en œuvre.

Un échantillon des garnitures de manœuvre sera présenté au Maître d'Œuvre avant toute commande.
Dimensions :
- Passage nominal : **0,83 × 2,04 m**.
- **Passage libre minimal : 0,80 m**, conformément aux plans et aux exigences d'accessibilité.

Localisation : Local TGBT

4.5 Blocs-portes intérieurs coupe-feu EL30 - 53 x 204 m (P5)

Composition du bloc-porte :
Fourniture et pose d'un **bloc-porte intérieur coupe-feu EI30** (résistance au feu 30 minutes), bénéficiant d'un **procès-verbal de classement ou d'un rapport de classement en vigueur**, conforme aux exigences de la réglementation incendie applicable à l'ouvrage.
Le bloc-porte sera constitué :
- d'un vantail isoplane à âme pleine coupe-feu d'une épaisseur adaptée aux performances requises ;
- d'une huisserie métallique en acier galvanisé ou d'une huisserie bois homologuée avec le bloc-porte, suivant les plans et les performances exigées ;
- de parements prépeints en usine, prêts à recevoir la finition du lot Peinture ;
- de joints intumescents insérés en feuillure, assurant les performances coupe-feu ;
- de joints d'amortissement périphériques si prévus par le fabricant.

Le jeu en partie basse des portes sera conforme aux prescriptions du procès-verbal de classement et aux exigences de ventilation des locaux lorsqu'elles sont applicables.
Ferrage :
- ferrage par **3 paumelles acier** homologuées avec le bloc-porte ou fiches homologuées de performances équivalentes ;
- visserie et accessoires conformes au procès-verbal de classement.

Quincaillerie :
Serrure à mortaiser homologuée avec le bloc-porte coupe-feu, comprenant :
- béquilles doubles sur rosaces ;
- entrées de clé ou rosaces de cylindre suivant le type de serrure ;
- bouton de tirage si nécessaire.

Pour les sanitaires et locaux nécessitant une condamnation :
- serrure à condamnation avec décondamnation d'urgence ;
- rosace de condamnation intérieure ;
- dispositif de décondamnation extérieure avec voyant d'occupation.

Toutes les quincailleries devront être compatibles avec le classement coupe-feu du bloc-porte.
Ferme-porte :
Chaque bloc-porte sera équipé d'un **ferme-porte hydraulique à glissière ou à bras compas**, homologué avec le bloc-porte, assurant la fermeture complète de celui-ci sans intervention de l'utilisateur.
Le réglage de la vitesse de fermeture et de l'à-coup final sera réalisé lors de la réception des ouvrages.
Prestations comprises :
L'ensemble comprend notamment :
- fourniture du bloc-porte complet ;
- pose sur cloisons ou murs maçonnés, béton ou cloisons sèches ;
- scellements, fixations et calfeutrement coupe-feu entre l'huisserie et le gros œuvre ou la cloison au moyen de produits homologués ;
- réglages, essais de fonctionnement et vérification de la fermeture automatique ;
- retouches éventuelles ;
- toutes sujétions nécessaires à une parfaite mise en œuvre.

Un échantillon des garnitures de manœuvre sera présenté au Maître d'Œuvre avant toute commande.

DIRSO
CM2A Cédric MUÑOZ Atelier d'Architecture 1, Avenue de Mirepoix 09340 VERNIOLLE
Tél : 05 61 69 55 00 - Fax : 05 61 69 56 33 - Mail : c.munoz@cm2a.org

Dimensions :

- Passage nominal : **0,93 × 2,04 m**.
- **Passage libre minimal : 0,90 m**, conformément aux plans et aux exigences d'accessibilité.

Localisation : Réseau Télécom

4.6 Blocs-portes à galandage acoustiques sans habillage apparent, (P6)

Composition du bloc-porte
Fourniture et pose de blocs-portes coulissants à galandage acoustiques, sans habillage apparent, de type SCRIGNO ESSENTIAL ACOUSTIC ou techniquement équivalent, destinés aux locaux intérieurs.
Le système sera constitué d'un châssis métallique intégré dans la cloison, permettant la disparition complète du vantail dans l'épaisseur de celle-ci, sans couvre-joints ni chambranles apparents, afin d'obtenir une finition affleurante de haute qualité architecturale.
L'ensemble sera fourni sous forme d'un système complet provenant d'un même fabricant et comprendra notamment :

- châssis autoportant en acier galvanisé à haute résistance, adapté à l'épaisseur des cloisons et aux dimensions des vantaux ;
- profilés de finition intégrés permettant une finition affleurante sans encadrement apparent ;
- rail supérieur en aluminium extrudé, démontable sans dépose de la cloison ;
- chariots de roulement sur roulements à billes, réglables et silencieux, dimensionnés pour le poids du vantail ;
- guide inférieur anti-oscillation ;
- butées de fin de course réglables ;
- vantail isoplane acoustique à âme pleine, d'une épaisseur minimale de 40 mm, prêt à peindre ;
- joints périphériques et dispositifs d'étanchéité acoustique spécifiques au système ;
- toutes fixations, renforts, accessoires et sujétions nécessaires à une parfaite exécution.

Le système devra permettre la dépose du rail et des chariots sans détérioration des ouvrages de cloisonnement.
Performances acoustiques
Le bloc-porte devra présenter un affaiblissement acoustique certifié minimal Rw = 39 dB, essais réalisés sur l'ensemble complet (châssis, vantail, joints et accessoires), conformément aux normes d'essais en vigueur.
Les performances devront être justifiées par un procès-verbal d'essais ou un rapport de classement acoustique délivré par un laboratoire accrédité.
Toute modification du système homologué sera interdite si elle est susceptible d'altérer les performances acoustiques certifiées.
Quincaillerie
Le bloc-porte sera équipé de :

- serrure à crochet à mortaiser spécialement conçue pour les portes coulissantes ;
- poignées cuvettes encastrées en aluminium anodisé ou inox brossé ;
- tire-doigt escamotable permettant l'extraction complète du vantail ;
- serrure à condamnation avec décondamnation d'urgence pour les sanitaires, salles d'eau et WC lorsque prévue aux plans ;
- toutes garnitures de manœuvre assorties dans une même gamme.

Les quincailleries seront de première qualité, adaptées à un usage intensif en ERP ou bâtiments tertiaires.
Un échantillon sera présenté au Maître d'Œuvre avant toute commande.
Performances techniques
Le système devra présenter les caractéristiques minimales suivantes :

- fonctionnement silencieux et sans vibration ;
- coulissement souple sur roulements à billes ;
- réglage tridimensionnel du vantail après pose ;
- démontage du rail sans ouverture de la cloison ;
- protection anticorrosion par galvanisation de l'ensemble des éléments métalliques ;
- excellente stabilité du vantail en position ouverte et fermée ;
- parfaite compatibilité avec les cloisons sèches à ossature métallique.

Mise en œuvre
Les travaux comprendront notamment :

- implantation du châssis ;
- fixation sur l'ossature métallique des cloisons ;

DIRSO
CM2A Cédric MUÑOZ Atelier d'Architecture 1, Avenue de Mirepoix 09340 VERNIOLLE
Tél : 05 61 69 55 00 - Fax : 05 61 69 56 33 - Mail : c.munoz@cm2a.org

- renforts complémentaires éventuels ;
- pose du rail et des chariots ;
- pose et réglage du vantail ;
- mise en œuvre des joints acoustiques ;
- pose des serrures et garnitures de manœuvre ;
- essais de fonctionnement ;
- réglages définitifs ;
- nettoyage complet des ouvrages.

L'entreprise assurera la parfaite coordination avec les lots Cloisons sèches, Électricité et Peinture, afin de garantir la continuité des performances acoustiques et la qualité des finitions.
La mise en œuvre sera réalisée conformément aux prescriptions du fabricant, à son Document Technique d'Application (DTA) ou à son Évaluation Technique Européenne (ETE), ainsi qu'aux normes et règles de l'art applicables.
Dimensions
Dimensions suivant les plans du Maître d'Œuvre.
À titre indicatif :

- passage nominal : 0,93 × 2,04 m ;
- passage libre conforme aux exigences réglementaires d'accessibilité.

Prestations comprises
Le prix comprendra notamment :

- le châssis métallique complet ;
- le vantail acoustique ;
- les rails, chariots et guides ;
- les profilés de finition intégrés ;
- les joints acoustiques ;
- toutes les quincailleries ;
- les renforts nécessaires dans les cloisons ;
- les réglages ;
- les essais de fonctionnement ;
- les retouches éventuelles ;
- toutes découpes, ajustements, raccords et sujétions de parfaite exécution.

Le système sera fourni par un fabricant unique, garantissant la parfaite compatibilité de l'ensemble des composants et des performances annoncées.
Référence de prescription : Bloc-porte à galandage acoustique SCRIGNO ESSENTIAL ACOUSTIC ou techniquement équivalent, sans habillage apparent, présentant un affaiblissement acoustique certifié Rw ≥ 39 dB, destiné aux bâtiments tertiaires, ERP et bureaux.

4.7 Porte de placard coulissante (P7)

Fourniture et pose de portes de placards coulissantes compris aménagement (4 étagères) et toutes sujétions de mise en œuvre
Les dimensions des portes seront adaptées aux dimensions des rangements

Localisation : Rangements dans dégagement

4.8 Butées de porte

Fourniture et pose de butoir de sol de type 3737 de VACHETTE en aluminium, ou similaire.

Localisation : toutes les portes battantes

4.9 ORGANIGRAMME (Passe général et Passes partiels)

L'organigramme des cylindres et clés :

L'ensemble des cylindres, serrures et clés des ouvrages du présent lot, comprenant les **menuiseries extérieures et les menuiseries intérieures**, sera intégré dans un **organigramme général de fermeture**, étudié et réalisé par le fabricant des cylindres, permettant une gestion hiérarchisée des accès conformément aux besoins du Maître d'Ouvrage et à l'organisation fonctionnelle du bâtiment.
Sont notamment concernés, sans que cette liste soit limitative :

- les portes extérieures (accès principaux, secondaires) ;
- les portes intérieures (bureaux, salles de réunion, locaux administratifs, locaux techniques, sanitaires, etc.) ;

Avant toute fabrication, l'entreprise établira un projet d'organigramme précisant notamment :

- la désignation et le repérage de chaque porte (intérieure et extérieure) ;
- le type de cylindre installé sur chaque ouvrage ;
- les niveaux d'autorisation et de hiérarchie des accès ;
- les passes généraux, passes partiels et clés individuelles ;
- les éventuelles extensions futures de l'installation.

Cet organigramme sera soumis au Maître d'Ouvrage et au Maître d'Œuvre pour validation avant toute commande.
Les cylindres seront de **profil européen**, de haute sûreté, adaptés aux menuiseries extérieures et intérieures, et protégés contre :

- le crochetage ;
- le perçage ;
- l'arrachement ;
- le bumping ;
- la reproduction illicite des clés.

Les cylindres posés en menuiseries extérieures devront présenter une résistance renforcée aux conditions climatiques (corrosion, humidité, variations thermiques).
Les clés seront livrées sur **carte de propriété sécurisée**, interdisant toute reproduction sans autorisation du propriétaire.

Chaque clé sera gravée d'un repère permanent correspondant à l'organigramme.

L'entreprise fournira notamment :

- les cylindres adaptés à chaque type de menuiserie (extérieure et intérieure) ;
- les clés individuelles ;
- les passes partiels ;
- le ou les passes généraux ;
- les clés de chantier si nécessaire ;
- les cartes de propriété ;
- les notices d'utilisation et d'entretien.

Le nombre de clés sera le suivant, sauf indication contraire des plans ou du CCTP :

- **3 clés par cylindre** ;
- **2 passes partiels** par groupe de fermeture ;
- **3 passes généraux**.

En fin de chantier, l'entreprise remettra au Maître d'Ouvrage :

- le plan définitif de l'organigramme intégrant l'ensemble des menuiseries extérieures et intérieures ;
- la liste des repérages des cylindres ;
- les cartes de propriété ;
- l'ensemble des clés répertoriées ;
- une attestation du fabricant garantissant l'unicité de l'organigramme et sa capacité d'évolution pendant une durée minimale de 10 ans.

Le système de fermeture sera de type **Vachette Radial NT+, DOM ix TwinStar, KESO 8000Ω², JPM Keso, Bricard Serial** ou techniquement équivalent, offrant un niveau de sécurité adapté à un bâtiment tertiaire et permettant l'évolution ultérieure de l'organigramme sans remplacement des cylindres existants.

Localisation : Ensemble des menuiseries du bâtiment

DIRSO
CM2A Cédric MUÑOZ Atelier d'Architecture 1, Avenue de Mirepoix 09340 VERNIOLLE
Tél : 05 61 69 55 00 - Fax : 05 61 69 56 33 - Mail : c.munoz@cm2a.org

4.10 Plan de travail

Fourniture et pose d'un plan de travail en panneau de particule traité hydrofuge, en finition stratifié,
- hauteur 900 mm,
Compris toutes sujétions pour intégration de l'évier et de la vasque et de la robinetterie (fournitures par le plombier)
Compris toutes sujétions de pose

Localisation : Réfectoire, sanitaires

5. DOCUMENTS D'EXECUTION

L'entreprise titulaire du présent lot devra la fourniture, avant le commencement des travaux, de :
- Echantillons et caractéristiques du matériel avec notice technique.
- Plans de réservations si nécessaire.
- Plans d'exécutions et notes de calculs si nécessaire.
- Plans de détails si nécessaire.

Après l'exécution des travaux, de :
- Document des ouvrages exécutés ;
- Organigramme reprenant l'ensemble des clefs installées.

DIRSO
CM2A Cédric MUÑOZ Atelier d'Architecture 1, Avenue de Mirepoix 09340 VERNIOLLE
Tél : 05 61 69 55 00 - Fax : 05 61 69 56 33 - Mail : c.munoz@cm2a.org